

Image not found or type unknown



Depot de plainte contre moi même

Par **xxxx**, le **04/12/2008** à **18:06**

ex maitresse de mon mari a déposé plainte contre moi en novembre 2007 car je lui ai retourné des photos d'elle découpées en forme de cercueil en lui mentionnant qu'on ne voulait plus entendre parler d'elle ; depuis j'ai été convoquée au poste de police en dec 2007 et depuis je n'ai rien reçu ; est ce qu'une affaire de ce type peut être classée sans suite sans m'en informer ou est ce que c'est très long et le délai vous semble normal . merci de votre réponse